



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/GE.1/2006/1
14 novembre 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte
du développement durable
Huitième session, 2 et 3 février 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA HUITIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 2 février 2006, à 10 heures*

Cette session se tiendra la même semaine que les réunions ci-après portant sur des questions énergétiques:

a) Deuxième session de l'**Équipe spéciale des avantages économiques découlant de l'amélioration de la sécurité dans les mines de charbon grâce à l'extraction et à l'exploitation du méthane de ces mines**, le 30 janvier 2006 (ordre du jour provisoire: ECE/ENERGY/GE.4/2006/5);

b) Deuxième session du **Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon**, les 31 janvier et 1^{er} février 2006 (ordre du jour provisoire: ECE/ENERGY/GE.4/2006/1)

* Les représentants sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint également disponible sur le site Internet de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises de la CEE (<http://www.unece.org/ie>) et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 0038), soit par courrier électronique (clark.talkington@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, Avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140).

1. Adoption de l'ordre du jour (ECE/ENERGY/GE.1/2006/1).
2. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions qui doivent être examinées par le Groupe spécial d'experts (ECE/ENERGY/65).
3. Demande et offre de charbon dans la région de la CEE et dans le monde, et perspectives en la matière.
4. Fixation et stockage du carbone, y compris l'état actuel, les technologies d'avenir et les principaux obstacles à l'application.
5. Viabilité écologique de l'industrie charbonnière, y compris les technologies propres d'utilisation du charbon et les innovations technologiques visant à réduire les émissions émanant de l'utilisation du charbon.
6. Projet «CAPACT» au titre du Compte pour le développement de l'ONU (ENERGY/GE.1/2003/9 et ENERGY/GE.1/2004/4).
7. Rapport sur les activités du Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon, notamment la deuxième session du Groupe spécial d'experts tenue les 31 janvier et 1^{er} février 2006 (ECE/ENERGY/GE.4/2006/1).
8. Restructuration de l'industrie charbonnière dans les pays en transition (ENERGY/GE.1/2004/8).
9. Activités de diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et coopération avec ces organisations.
10. Programme de travail.
11. Questions diverses.
12. Adoption du rapport de la réunion (ECE/ENERGY/GE.1/2006/2).

Note: Des services d'interprétation simultanés seront assurés en anglais, en français et en russe pendant la session.

NOTES EXPLICATIVES

Point 1

Conformément au Règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour. Les documents établis pour la session seront publiés en anglais, français et russe et seront affichés, dès qu'ils seront disponibles, sur le site Web de la CEE, à l'adresse suivante: <http://www.unece.org/ie/se/docs/coal.htm>.

Point 2

Le secrétariat fera le point des activités récentes menées dans le cadre du programme de travail du Comité de l'énergie durable, en mettant l'accent sur celles qui concernent la production et l'utilisation durables du charbon, y compris pour la production d'énergie thermique. Cet aperçu général des travaux du Comité est destiné à informer le Groupe spécial d'experts et à lui fournir des indications pour ses propres travaux.

Point 3

Le Groupe spécial d'experts examinera la demande et l'offre de charbon, ainsi que les perspectives en la matière dans la région de la CEE pour 2005, 2006 et au-delà, et s'intéressera notamment à l'utilisation du charbon pour la production d'électricité et dans l'industrie sidérurgique. Les participants discuteront des réponses au questionnaire intitulé «Prévisions de l'offre et de la demande de combustibles solides – 2005» (ENERGY/GE.1/2005/1), ainsi que de l'avenir de ce questionnaire, étant donné les risques de double emploi avec les efforts d'autres organisations visant à établir ou à prévoir l'offre et la demande. Les délégations sont invitées à élaborer des rapports sur l'offre et la demande de charbon dans leur pays et à les faire parvenir au secrétariat le plus tôt possible avant la session. Il est recommandé d'y inclure une brève description de l'évolution récente du marché.

Point 4

Les centrales électriques au charbon sont rangées parmi les principales sources d'émissions de dioxyde de carbone dans le monde. La fixation et le stockage de dioxyde de carbone à des fins commerciales sont considérés comme des activités cruciales pour le succès de l'industrie charbonnière au lendemain de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto. Le Groupe spécial d'experts se penchera sur son rôle dans la promotion de cette technique d'atténuation des conséquences des gaz à effet de serre, à partir d'exposés de plusieurs experts sur les questions suivantes: potentiel au niveau mondial; solutions technologiques disponibles et projets de démonstration; incidences et risques écologiques, notamment les fuites; activités en cours de réalisation à l'échelle nationale et internationale; enfin, mise en œuvre des politiques et des cadres réglementaires nécessaires pour mener à bien les projets de fixation et de stockage.

Point 5

La recherche-développement-déploiement des technologies propres d'utilisation du charbon et d'autres innovations technologiques est essentielle pour que le charbon continue d'être une source d'énergie sûre et abondante, tout en étant acceptable sur le plan

environnemental. Les questions se rapportant spécifiquement à ces technologies et devant être examinées par le Groupe spécial d'experts sont notamment les suivantes:

- a) Démonstration de technologies à plus haut rendement telles que les centrales à cycle combiné à gazéification intégrée;
- b) Technologies tendant vers l'absence d'émission et programme FutureGen;
- c) Production d'électricité à partir de l'hydrogène;
- d) Le processus G8 et l'accent mis sur les technologies propres d'utilisation du charbon;
- e) Toutes autres questions pertinentes.

Le Groupe spécial d'experts pourra également examiner d'autres faits nouveaux concernant la viabilité écologique de la production et de l'utilisation de charbon. Il s'agit notamment d'une analyse du cycle de vie comparant les émissions de gaz à effet de serre du charbon à celles d'autres sources d'énergie, depuis la production jusqu'à la consommation et le dépôt, et les études conjointes d'entreprises ou de gouvernements sur la viabilité future du charbon, telles que les études réalisées en Australie dans le cadre du projet Coal 21 ou en Afrique du Sud dans le cadre du projet Coaltech 2020.

Point 6

Les conclusions de la deuxième réunion du Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon, tenue les 31 janvier et 1^{er} février 2006 (ECE/ENERGY/GE.4/2006/1), seront présentées par le Président de ce groupe. Ledit rapport comprendra également une mise à jour sur les travaux de l'Équipe spéciale des avantages économiques découlant de l'amélioration de la sécurité dans les mines de charbon grâce à l'extraction et à l'exploitation du méthane de ces mines (ECE/ENERGY/GE.4/2006/5). On passera également en revue les domaines de collaboration ou de coopération entre les deux Groupes spéciaux d'experts.

Point 7

Par sa résolution A/58/270, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé, en décembre 2003, le financement du projet «CAPACT» intitulé «Renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale». À la suite du document de travail établi par le secrétariat au sujet de ce projet en vue de la sixième session (ENERGY/GE.1/2003/9), un document actualisé a été présenté à la septième session en décembre 2004 (ENERGY/GE.1/2004/4). Les participants seront informés de l'état d'avancement du projet et se pencheront sur l'applicabilité et la transférabilité du projet dans d'autres pays ou régions de la CEE.

Point 8

Le Groupe spécial d'experts poursuivra l'évaluation de la restructuration de l'industrie charbonnière dans les pays en transition, en mettant l'accent sur ses incidences économiques et sociales. Parmi les thèmes de discussion figureront le Questionnaire sur les principaux indicateurs de la restructuration dans le secteur charbonnier (ENERGY/GE.1/2004/8) et les réponses communiquées par plusieurs États membres. Les participants auront également la possibilité de faire des rapports succincts sur les activités de restructuration dans leurs pays respectifs. Les délégations sont invitées à élaborer des rapports sur l'état d'avancement de la restructuration de l'industrie charbonnière et sur les faits nouveaux intervenus dans ce domaine, et à les faire parvenir au secrétariat le plus tôt possible avant la session.

Point 9

Le Groupe spécial d'experts sera informé des activités d'intérêt commun d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ces organisations sont tout particulièrement encouragées à appeler l'attention sur les questions susceptibles d'intéresser le charbon et/ou l'énergie thermique dans la région de la CEE qui ne sont pas traitées dans le présent ordre du jour. En outre, elles sont invitées à présenter leurs vues et leurs propositions concernant les activités et les domaines de coopération futurs.

Point 10

Le Groupe spécial d'experts pourra examiner et revoir son programme de travail pour 2006 et proposer des activités spécifiques à réaliser au cours de cette période.

Point 11

Les autres questions qui pourraient éventuellement se poser entre l'établissement de l'ordre du jour provisoire et la tenue de la session seront examinées au titre de ce point.

Point 12

Un rapport sur la session sera établi par le secrétariat après la réunion, adressé aux membres du bureau pour approbation, puis distribué aux pays membres (ECE/ENERGY/GE.1/2006/2). Conformément aux recommandations de la Commission, ce rapport sera succinct et ciblé et il reprendra les principales conclusions et recommandations adoptées.

ANNEXE

GROUPE SPÉCIAL D'EXPERTS DU CHARBON DANS LE CONTEXTE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La huitième session, qui se tiendra les 2 et 3 février 2006,
s'ouvrira le jeudi 2 février 2006, à 10 heures,
au Palais des Nations à Genève (Suisse)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Les représentants qui participeront à la réunion sont priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de le retourner, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+ 41 22 917 0038), soit par courrier électronique, à:

M. Clark Talkington

Économiste

Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises

Commission économique pour l'Europe, bureau 349

Palais des Nations

CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Téléphone: + 41 22 917 2671 et 917 4140

Télécopie: + 41 22 917 0038

Adresse électronique: clark.talkington@unece.org

Site Web: <http://www.unece.org/ie>



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

ECE Ad Hoc Group of Experts on Coal in Sustainable Development – 8th Session, 2-3 February 2006

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. ☐ Family Name _____ First Name _____
Mrs. ☐ _____
Ms. ☐ Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	☐	Observer Organization	☐	Participation
Delegation Member	☐	NGO (ECOSOC Accred.)	☐	From _____
Observer Country	☐	Other (Please Specify Below)	☐	Until _____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE ☐

Document Language Preference

English ☐ French ☐ Other ☐

Origin of Identity Document

Passport or ID Number

Valid Until

Official telephone N°.

Office Fax N°.

Official Title

Official Mail Address

Address in Geneva

Email Address

On Issue of ID Card

Participant Signature

Date

Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.

Please PRINT your name on the reverse side of the photograph

PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

